

**Fiche signalétique**

selon à 29CFR1910/1200 et GHS Rev. 3

**Date de préparation initiale :** 01.06.2015**Solution de Winkler N° 2****SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et le fournisseur du produit et de l'entreprise****Nom du produit:** Solution de Winkler N° 2**Fabricant / fournisseur Numéro d'article:** S25625**Utilisations recommandées du produit et restrictions d'utilisation:** Produits chimiques de laboratoire**Détails du fabricant:**

AquaPhoenix Scientific  
860 Gitts Run Road,  
Hanover, PA 17331  
(717) 632-1291

**Détails du fournisseur:**

Fisher Science Education  
6771 Silver Crest Road, Nazareth, PA 18064  
800 955-1177

**Numéro de téléphone de secours:**

Numéro de téléphone d'urgence : 800-255-3924

**SECTION 2: Identification des dangers****Classification de la substance ou du mélange:****Corrosif**

Corrosion de la peau, catégorie 1A  
Corrosif pour les métaux, catégorie 1  
Troubles sévères des yeux, catégorie 1

**Nocif pour l'environnement**

Acute hazards to the aquatic environment. Catégorie 3

Corrosif pour les métaux 1.  
Corrosion cutanée 1A.  
Irritation des yeux cat 1.  
Toxicité aiguë aquatique 3.

**Mot signal:** Danger**Mentions additionnelles de danger:**

Peut être corrosif pour les métaux.  
Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.  
Provoque des lésions oculaires graves.  
Nocif pour les organismes aquatiques.

**Déclaration de mise en garde:**

Si une consultation médicale est nécessaire, montrer le contenant du produit ou l'étiquette au médecin.  
Garder hors de la portée des enfants.  
Lire l'étiquette avant l'utilisation.  
Conserver uniquement dans le contenant d'origine.  
Ne pas respirer la poussière/les émanations/le gaz/le brouillard/les vapeurs/les pulvérisations.  
Se laver soigneusement après toute manipulation du produit.  
Éviter de libérer dans l'environnement.  
Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/et une

**Fiche signalétique**

selon à 29CFR1910/1200 et GHS Rev. 3

**Date de préparation initiale :** : 01.06.2015**Solution de Winkler N° 2**

protection du visage.

Laver tout vêtement contaminé avant de le réutiliser.

Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle n'attaque les matériaux environnants.

EN CAS DE CONTACT CUTANÉ (ou sur les cheveux) : Retirer immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau avec de l'eau/prendre une douche.

SI DANS LES YEUX : Rincer prudemment plusieurs minutes à l'eau. Retirer les lentilles de contact si présentes et faciles à enlever. Continuer à rincer.

EN CAS D'INGESTION : Rincer la bouche. Ne pas faire vomir.

EN CAS D'INHALATION : Déplacer la victime à l'air frais et la maintenir au repos dans une position confortable pour respirer.

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Traitement spécifique (Voir les autres directives de premiers soins sur cette étiquette).

Conserver dans un contenant résistant aux matières corrosives et possédant un revêtement intérieur résistant.

Entreposer dans un endroit fermé à clé.

Éliminer les contenus récipients adéquatement.

**Autre classification non SGH:**

Aucun(e)

**SECTION 3: Composition/Informations relatives aux ingrédients****Ingrédients:**

<b>Ingrédients:</b>		
CAS 1310-73-2	Hydroxyde de sodium 50 % p/p	99.41 %
CAS 7732-18-5	Eau désionisée	-15.41 %
CAS 7681-11-0	Iodure de potassium, ACS	16 %
Pourcentages par poids		

**SECTION 4: Mesures de premiers soins****Description des mesures de premier secours****Après l'inhalation :**

Déplacer la personne incommodée, à l'air frais. Détacher les vêtements et placer la personne en position confortable. Consulter un médecin si l'inconfort ou l'irritation persiste. Administrer de la respiration artificielle, si nécessaire. En cas de difficultés respiratoires, administrer de l'oxygène.

**Après contact avec la peau :**

Laver la zone avec au savon et à l'eau. Consulter immédiatement un médecin.

**Après contact avec les yeux :**

Protéger l'œil non exposé. Rincer à l'eau les yeux exposés pendant au moins 15 à 20 minutes. Retirer les lentilles de contact si présentes et faciles à enlever. Continuer à rincer. Consulter immédiatement un médecin.

**Après ingestion :**

Ne PAS faire vomir. Faire boire de petites gorgées d'eau aux personnes exposées. Consulter immédiatement un médecin.

**Symptômes et effets les plus importants, aigus et retardés:**

Des difficultés respiratoires. Irritation. Nausée. Mal de tête.

**Indication qu'une intervention médicale immédiate et qu'un traitement spécial sont requis:**

**Fiche signalétique**

selon à 29CFR1910/1200 et GHS Rev. 3

**Date de préparation initiale** : : 01.06.2015**Solution de Winkler N° 2**

Si un médecin est consulté, lui montrer la FDS du produit. Le médecin doit traiter en fonction des symptômes.

**SECTION 5: Mesures à prendre pour lutter contre le feu****Agent d'extinction****Agents d'extinction appropriés:**

Utiliser de l'eau, une substance chimique sèche, une mousse chimique, du dioxyde de carbone ou une mousse résistant à l'alcool.

**Agents d'extinction non appropriés:** Aucun(e)**Dangers spéciaux dus à la substance ou au mélange:**

Non considéré comme présentant un danger d'incendie ou d'explosion.

**Conseil pour pompiers:****Équipement de protection:**

Porter des lunettes de sécurité, des gants et des vêtements de protection. Voir Section 8.

**Informations supplémentaires (précautions):**

Éviter les contacts avec la peau, les yeux et les vêtements.

**SECTION 6: Mesures en cas de déversements accidentels****Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence:**

Assurer une ventilation adéquate. Utiliser sous une hotte à vapeurs chimiques.

**Précautions environnementales:**

Prévenir l'écoulement dans les canaux, les égouts et autres cours d'eau. Ne pas rejeter dans l'environnement.

**Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**

Recueillir le liquide et diluer avec de l'eau. Voir Section 13. Neutraliser avec de l'acide dilué. Laisser décanter et éliminer avec de l'eau en excès. Absorber avec des matériaux appropriés. Éliminer le solide restant comme un déchet habituel. Toujours appliquer les réglementations locales. Porter des lunettes de sécurité, des gants et des vêtements de protection. Suivre les méthodes de manipulation appropriées. Voir Section 8.

**Référence à d'autres sections:** Aucun(e)**SECTION 7: Manutention et entreposage****Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:**

Éviter les contacts avec la peau, les yeux et les vêtements. Do not inhale gases, fumes, dust, mist, vapor, and aerosols. Porter des lunettes de sécurité, des gants et des vêtements de protection. Ne pas mélanger avec des acides. Ne pas manger, boire, fumer ou utiliser des produits personnels lors de la manipulation de substances chimiques. Voir Section 8. Utiliser uniquement dans un endroit bien ventilé.

**Conditions pour un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités:**

Conserver le contenant fermé hermétiquement dans un endroit frais, sec et bien ventilé. Entreposer comme produit corrosif. Protéger contre le gel et les dommages matériels.

**SECTION 8: Contrôle de l'exposition/protection individuelle****Paramètres de contrôle:**1310-73-2, Hydroxyde de sodium, OSHA 2 mg/m<sup>3</sup>.  
1310-73-2, Hydroxyde de sodium, ACGIH NIOSH 10 mg/m<sup>3</sup>.

**Fiche signalétique**

selon à 29CFR1910/1200 et GHS Rev. 3

**Date de préparation initiale :** 01.06.2015**Solution de Winkler N° 2**

<b>Contrôles techniques appropriés:</b>	Il est recommandé que tous les équipements de contrôle de la poussière, comme les systèmes de ventilation des gaz d'échappement et de transport interne des matières impliquées dans la manipulation de ce produit comportent des événements anti-explosion, un système de suppression d'explosion, ou un environnement faible en oxygène. Des douches oculaires d'urgence et des douches de sécurité doivent être accessibles dans les environs immédiats de l'utilisation ou du maniement. Assurer une ventilation par aspiration ou autre moyen technique pour maintenir les concentrations de vapeur ou d'émanations en dessous des limites d'exposition applicables sur le lieu de travail (Occupational Exposure Limits-OELs) indiquées ci-dessus.
<b>Protection respiratoire:</b>	Utiliser sous une hotte à vapeurs chimiques.
<b>Protection de la peau:</b>	Choisir un matériau de gants imperméable et résistant à la substance. Choisir un matériau de gants en fonction des taux de perméabilité et de la dégradation. Porter des vêtements de protection.
<b>Protection oculaire:</b>	Lunettes de protection à écrans latéraux ou des lunettes de protection.
<b>Mesures générales d'hygiène:</b>	Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après avoir manipuler le produit. Éviter le contact avec les yeux et la peau. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Effectuez un entretien de routine. Lavez les mains et toute surface de peau contaminée à grande eau et avec du savon.

**SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques**

<b>Apparence (état physique, couleur):</b>	Liquide clair et incolore	<b>Limite d'explosion inférieure:</b> <b>Limite d'explosion supérieure:</b>	Non explosif Non explosif
<b>Odeur :</b>	Inodore	<b>Pression de vapeur à 20 °C:</b>	14 mm Hg à 20 °C
<b>Seuil d'odeur:</b>	Sans objet	<b>Densité de la vapeur:</b>	>1
<b>Valeur pH:</b>	Alcalin	<b>Densité relative:</b>	Non disponible
<b>Point de fusion / congélation:</b>	Environ 0 °C	<b>Solubilités:</b>	Soluble dans l'eau :
<b>Point d'ébullition / plage d'ébullition:</b>	Environ 100 °C	<b>Coefficient de partage (n-octanol/eau):</b>	Non disponible
<b>Point d'éclair (creuset fermé):</b>	Sans objet	<b>Température d'auto-inflammation:</b>	Sans objet
<b>Taux d'évaporation:</b>	Non disponible	<b>Température de décomposition:</b>	Non disponible
<b>Inflammabilité (solide, gazeux):</b>	Non disponible	<b>Viscosité:</b>	a. Cinématique: Non disponible b. Dynamique: Non disponible
<b>Densité à 20°C:</b>	Non disponible		

**SECTION 10: Stabilité et réactivité****Réactivité:**

Aucune en cas de traitement normal.

**Stabilité chimique:**

Stable sous des conditions normales.

**Possibilité de réactions dangereuses:** Aucun(e)

**Fiche signalétique**

selon à 29CFR1910/1200 et GHS Rev. 3

**Date de préparation initiale :** : 01.06.2015**Solution de Winkler N° 2****Conditions à éviter:**

Matériaux incompatibles. Chaleur excessive.

**Matériaux incompatibles:**

Acides. Composés organiques d'halogénés. Les métaux tels que l'aluminium, l'étain et le zinc.

**Produits de décomposition dangereux:**

Oxydes de sodium. La décomposition par réaction avec certains métaux dégage de l'hydrogène gazeux qui est inflammable et explosif. Iodure d'hydrogène.

**SECTION 11: Informations toxicologiques****Toxicité aiguë:** Aucune information additionnelle.**Toxicité chronique:** Aucune information additionnelle.**Corrosion/irritation de la peau:** Aucune information additionnelle.**Dommages/irritations oculaires sévères:** Aucune information additionnelle.**Sensibilisation respiratoire ou de la peau:** Aucune information additionnelle.**Cancérogénicité:** Aucune information additionnelle.**Mutagénicité cellulaire germinale:** Aucune information additionnelle.**Toxicité reproductrice:** Aucune information additionnelle.**STOT exposition simple et répétée:** Aucune information additionnelle.**Informations toxicologiques supplémentaires:**

Aucune information additionnelle.

**SECTION 12: Informations écologiques****Écotoxicité**

Toxicité pour la vie aquatique : , L'hydroxyde de sodium présente une toxicité aiguë et chronique pour la vie aquatique, qui est variable selon la dureté et l'alcalinité de l'eau.

**Persistance et dégradabilité:** Aucune information additionnelle.**Potentiel bioaccumulatif:** Aucune information additionnelle.**Mobilité dans le sol:** Aucune information additionnelle.**Autres effets indésirables:** Aucune information additionnelle.**SECTION 13: Précautions pour l'élimination****Recommandations pour la mise à disposition des déchets.:**

Ne jamais laisser le produit atteindre des canalisations ou des cours d'eau. Il est de la responsabilité du producteur de déchets de caractériser correctement tous les déchets conformément aux réglementations applicables (US 40CFR262.11). Neutraliser avec de l'acide dilué. Éliminer conformément aux règlements locaux, provinciaux ou nationaux.

**SECTION 14: Informations relatives au transport****US DOT (Département des transports américain)****N° UN:**

ADR, ADN, DOT, IMDG, IATA

Non réglementé

**Exception quantité limitée:**

Aucun(e)

**Fiche signalétique**

selon à 29CFR1910/1200 et GHS Rev. 3

**Date de préparation initiale :** : 01.06.2015**Solution de Winkler N° 2****En vrac:****Quantité à déclarer (s'il y a lieu):** Aucun(e)**Nom d'expédition approprié:** Non réglementé.**Classe de risques:** Aucun(e)**Groupe d'emballage:** Non réglementé.**Polluant maritime (s'il y a lieu):** Non**Commentaires:**

Aucun(e)

**Non-vcrac:****Quantité à déclarer (s'il y a lieu):** Aucun(e)**Nom d'expédition approprié:** Non réglementé.**Classe de risques:** Aucun(e)**Groupe d'emballage:** Non réglementé.**Polluant maritime (s'il y a lieu):** Non**Commentaires:**

Aucun(e)

**SECTION 15: Informations réglementaires****États-Unis (É.-U.)****Section 311/312 de la SARA (listes de produits chimiques spécifiquement toxiques):**

Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

**Section 313 de la SARA (listes de produits chimiques spécifiquement toxiques):**

Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

**RCRA (Code de déchets dangereux):**

Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

**TSCA (loi américaine relative au contrôle des substances toxiques) :**

Tous les ingrédients sont listés.

**CERCLA (Loi sur la responsabilité et l'indemnisation à la suite de dommages causés à l'environnement):**

1310-73-2 Hydroxyde de sodium 50 % p/p 2000.

**Proposition 65 (Californie):****Produits chimiques connus pour causer des cancers:**

Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

**Substances chimiques qui sont connues pour causer de la toxicité reproductive chez les femmes:**

Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

**Substances chimiques qui sont connues pour causer de la toxicité reproductive chez les hommes:**

Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

**Produits chimiques connus pour leur toxicité affectant le développement humain:**

Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

**Canada****Liste intérieure de substances (DSL) :**

Tous les ingrédients sont listés.

**SECTION 16: Informations supplémentaires**

Ce produit a été classé selon les critères de danger figurant dans les règlements sur les produits contrôlés et la FS contient tous les renseignements requis par les règlements sur les produits contrôlés. Remarque.

L'utilisateur est responsable de la sécurité du lieu de travail. L'utilisateur doit tenir compte des informations

**Fiche signalétique**

selon à 29CFR1910/1200 et GHS Rev. 3

**Date de préparation initiale :** 01.06.2015**Solution de Winkler N° 2**

relatives aux risques pour la santé et pour la sécurité dans le présent document et prendre les précautions requises pour un travail individuel pour en instruire les employés et mettre au point des procédures de travail garantissant un environnement de travail sécuritaire. Les informations contenues ici sont exactes autant que nous sachions. Toutefois, comme les conditions de manutention et d'utilisation échappent à notre contrôle, nous ne saurions garantir les résultats et déclinons toute responsabilité pour les dommages causés par l'utilisation de cette matière. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de se conformer à toutes les lois et réglementations applicables à cette matière.

**NFPA:** 3-0-0**HMIS:** 3-0-0**SGH texte complet des énoncés:** Aucun(e)**Abréviations et acronymes:**

- IMDG Code maritime international pour les marchandises dangereuses.
- PNEC. Concentrations estimées sans effet (REACH).
- CFR Code des règlements fédéraux (É.-U.)
- SARA Loi portant sur la modification et la reconduction du Fonds spécial pour l'environnement (É.-U.).
- RCRA. Loi sur la conservation et la remise en état des ressources (E-U).
- TSCA. Loi américaine sur les substances toxiques (É.-U.)
- NPRI Inventaire national des rejets de polluants (Canada).
- DOT US Department of Transportation.
- IATA Association internationale du transport aérien.
- GHS Système global harmonisé de classification et étiquetage de produits chimiques.
- ACGIH Colloque américain des hygiénistes industriels gouvernementaux
- CAS Chemical Abstracts Service (division de l'American Chemical Society).
- NFPA National Fire Protection Association (Agence américaine de protection contre les incendies) (É.-U.).
- HMIS Système d'identification des matières dangereuses (É.-U.).
- WHMIS Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT) (Canada).
- DNEL Dérivé, niveau sans effet (REACH).